

Paris le 19 mai 1868

Mon cher Albert,

Je te recommande :

1° de tenir compte des cotes de ma coupe transversale du poulailler (dont tu ne dis rien). Je le regarde comme essentiel et je crains que tu n'aies fondé ton bâtiment beaucoup trop bas. C'est dans le nivellement que tu es faible.

2° Tu ne t'occupes pas de tracer les allées du boulingrin : cependant ce tracé est intimement lié à celui du poulailler. Il me semble que tu dois, dans ton système adopter le plan suivant.

[croquis]

Je ne sais s'il est avantageux p[ou]r le plan général du potager de mettre la ligne des serres dans l'alignement du bâtiment du jardinier. S'il en était ainsi, il ne serait nullement nécessaire de maintenir à 5^m la largeur du réservoir et de la cour des volailles. Tu pourrais réduire cette largeur de manière à avoir la disposition suivante.

[croquis]

Ton affectionné père
F. Le Play